

Mont-St-Michel, 15 avril 2013

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Mont-St-Michel convoquée légalement selon les prescriptions du code municipal, que tous les membres du conseil présent ont reçu leur avis de convocation dans les délais requis, tenue le 15^e jour d'avril 2013, à 20 h à la salle municipale de l'hôtel de ville à laquelle étaient présents : messieurs les conseillers André Trudel, Éric Lévesque, et André-Marcel Évéquoz formant le quorum sous la présidence du maire Roger Lapointe.

Étaient également présentes Lucie Gagnon, directrice générale et Manon Lambert, directrice générale adjointe.

Absents : Messieurs les conseillers Aurèle Cadieux et Pascal Bissonnette.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est, 20 h 30, le maire ouvre l'assemblée.

13-04-74

EMBAUCHE – INSPECTEUR MUNICIPAL

ATTENDU QUE les conseillers Aurèle Cadieux et Pascal Bissonnette ont déclarés leur intérêt dans le processus d'embauche d'un « inspecteur municipal »;

ATTENDU QUE le comité de sélection composé de : monsieur Roger Lapointe, maire, des conseillers André Trudel, André-Marcel Évéquoz et Éric Lévesque, ainsi que les directrices générales Lucie Gagnon et Manon Lambert ont rencontrés cinq (5) candidats;

Proposé par le conseiller André-Marcel Évéquoz, appuyé par le conseiller André Trudel et résolu à l'unanimité, que monsieur Pascal Leboeuf soit embauché à titre d' « inspecteur municipal » en date du 22 avril 2013, selon les modalités de travail des cadres et l'entente signée à cet effet de la Municipalité de Mont-St-Michel et que la période de probation soit de six (6) mois à compter de la date d'emploi.

Adoptée

PÉRIODE DE QUESTIONS

Règlement 80-52, aucune question, aucun contribuable présent.

13-04-75

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il a été proposé par le conseiller Éric Lévesque, appuyé par le conseiller André Trudel et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée, il est 21 h.

*Roger Lapointe
Maire*

*Manon Lambert
Directrice générale*